

ASSEMBLÉE NATIONALE24 novembre 2025

EXONÉRER LES APPRENTIS DE LA CSG-CRDS - (N° 2122)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 38

présenté par
M. Fayssat

TITRE

Au titre, substituer aux mots :

« exonérer les »

les mots :

« l'exonération des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe UDR est un amendement de précision.